

AVIS ÉMIS LORS DE LA FSSSCT DU 31 JANVIER 2025

- **Avis n°1**

« La FSSSCT de la Nièvre demande que les enseignants, enseignantes et AESH soient formés à la gestion des élèves à comportement perturbateur. »

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration**

- Pour les enseignants, des formations existent par l'intermédiaire de l'E AFC et aussi par la mobilisation du groupe d'appui.
- Pour les AESH :
Il existe un module de formation continue intitulé « De la difficulté comportementale aux troubles de la conduite et du comportement ». 2 sessions de 2h en visio sont proposées :

- Mercredi 14 mai 2025 - 13h30-15h30 : 25 inscrits/30 places proposées.

- Mercredi 21 mai 2025 - 13h30-15h30 : 14 inscrits/ 30 places proposées.

Descriptif et objectifs

Les élèves avec des difficultés comportementales ont d'importantes difficultés à respecter les règles et les lois. Leur souffrance se traduit par des comportements perturbant gravement leur socialisation et leur accès aux apprentissages. L'accompagnement de ces élèves peut s'en trouver complexifiée.

Objectifs de cette formation

- faire la distinction entre les difficultés comportementales et les troubles de la conduite et du comportement
- découvrir les différentes origines possibles
- percevoir la réalité psychique vécue par l'élève perturbé
- avoir des pistes d'adaptations possibles. Formation dédiée aux AESH en poste depuis plus de 2 ans

Par ailleurs, les AESH nouvellement recrutés ont une formation initiale de 3h en présentiel à Nevers sur la même thématique.

- **Avis n°2**

« La FSSSCT de la Nièvre demande que les enseignants et enseignantes soient formés aux gestes, aux postures et à la communication avec les familles, pour annoncer les difficultés sévères d'un élève, dans un but de travailler en co-éducation. »

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration**

Cette proposition fera l'objet d'une remontée auprès de l'E AFC

- **Avis n°3**

« La FSSSCT de la Nièvre demande que soit développé l'accompagnement des personnels qui subissent l'accueil d'un élève à comportement perturbateur. Le suivi doit être professionnel et psychologique. »

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration**

Accompagnement par le groupe d'appui mais aussi par le réseau PAS de la MGEN, par le médecin de prévention et/ou l'assistante sociale des personnels.

- **Avis n°4**

« La FSSSCT de la Nièvre demande que soient reformés les RASED en réengageant la formation d'enseignants et enseignantes spécialisés dans la dominante rééducative. »

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration**

Pas d'engagement sur le sujet

- **Avis n°5**

« La FSSSCT de la Nièvre demande que soit diffusé, tous les ans, via les boîtes courriels professionnels nominatives, le guide « élèves à comportement perturbateur », et que les directeurs et directrices d'école soient informés de son existence à chaque réunion de rentrée. »

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration**

Cela a été acté au sein de la FSSSCT et sera opérationnel dès la rentrée scolaire 2025.

- **Avis n°6**

« La FSSSCT de la Nièvre demande la mise en place de temps d'échanges et de pratiques entre pairs, échanges qui intégreraient enseignantes et enseignants, AESH, directeurs et directrices d'écoles, sans oublier les enseignants et enseignantes remplaçants qui sont très souvent confrontés à la violence sur agent. »

Mis au vote, adopté à l'unanimité.

- **Réponse de l'administration :**

Des supports ont été mis en place par la chargée de mission école inclusive et transmis aux PIAL afin de les utiliser sur des temps d'échanges de pratique organisés. Pour le moment, seuls les AESH participent à ces moments.